



**HAL**  
open science

# Guerres confessionnelles et territoires au Moyen Âge : propositions de recherche

Stéphane Boissellier

► **To cite this version:**

Stéphane Boissellier. Guerres confessionnelles et territoires au Moyen Âge : propositions de recherche. colloque international : Les territoires frontaliers entre chrétienté et islam, nouvelles approches : la territorialisation, de la guerre à la paix, Jun 2011, Palmela, Portugal. pp.7-19, 10.4000/books.pur.89601 . halshs-01239867

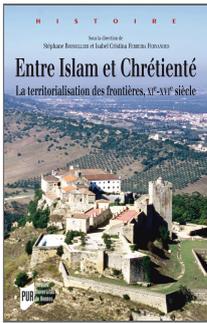
**HAL Id: halshs-01239867**

**<https://shs.hal.science/halshs-01239867>**

Submitted on 22 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Stéphane Boissellier et Isabel Cristina Ferreira Fernandes (dir.)

## Entre Islam et Chrétienté La territorialisation des frontières, XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle

Presses universitaires de Rennes

---

# Guerres confessionnelles et territoires au Moyen Âge : propositions de recherche

Stéphane Boissellier

---

DOI : 10.4000/books.pur.89601  
Éditeur : Presses universitaires de Rennes  
Lieu d'édition : Rennes  
Année d'édition : 2015  
Date de mise en ligne : 4 septembre 2020  
Collection : Histoire  
EAN électronique : 9782753560451



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

BOISSELLIER, Stéphane. *Guerres confessionnelles et territoires au Moyen Âge : propositions de recherche* In : *Entre Islam et Chrétienté : La territorialisation des frontières, XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015 (généré le 16 décembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/89601>>. ISBN : 9782753560451. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.89601>.

---

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

## Guerres confessionnelles et territoires au Moyen Âge : propositions de recherche

Stéphane BOISELLIER

Ces quelques propos introductifs, dits « d'orientation », visent à reformuler, avec une meilleure rigueur conceptuelle quant aux rapports entre espace et société, les prédicats, souvent implicites, d'une littérature historique très abondante sur la question, mais qui reste largement empirique, et qui ne se caractérise pas toujours par la pertinence de ses problématiques.

L'objectif de ce livre n'est donc pas d'ajouter aux nombreuses études ponctuelles sur le phénomène frontalier – même si le traitement des problèmes y sera inévitablement local et régional –, mais de proposer une approche nouvelle, intégrant plus fortement les concepts géographiques, celle de la territorialisation des frontières; elle permet de résoudre, pensons-nous, la contradiction entre les interprétations des limites politiques comme lignes ou comme zones « en profondeur », qui est en fait un effet d'échelles. S'il faut les distinguer soigneusement, il convient de ne pas isoler les traitements de ces deux échelles; en effet, les communautés frontalières, même les plus autarciques, baignent dans une ambiance « relationnelle », aussi bien avec l'ennemi qu'avec l'arrière.

On retire de la lecture de nombreuses études l'idée que « une frontière, ça sert à faire la guerre », à la suite des orientations données par un célèbre colloque (notamment sa brillante introduction par P. Toubert), qui a pesé lourd dans l'historiographie médiévistique des frontières méditerranéennes<sup>1</sup>. À cet égard, la guerre est l'objet de nombreuses études; ses modalités techniques, aussi bien que ses dimensions anthropologiques, sont de mieux en mieux éclairées. Il en va de même pour les contacts autres que militaires qui se développent entre États et systèmes culturels limitrophes. En revanche, malgré l'abondance des travaux sur le *castrum* lancés par

---

1. J.-M. POISSON (dir.), *Castrum 4. Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, actes du colloque d'Erice-Trapani (Italie) tenu du 18 au 25 septembre 1988, Rome-Madrid, École française de Rome/Casa de Velázquez, 1992. Dans cette orientation se situe l'ouvrage de J.-M. MARTIN, *Guerre, accords et frontières en Italie méridionale pendant le haut Moyen Âge*, *Acta de Liburia, Divisio principatus Beneventani et autres actes*, Rome, École française de Rome, 2005.

le thème de l'*incastellamento*, la dimension spatiale des relations frontalières n'est pas aussi bien explorée qu'on pourrait le penser, en dehors des réflexions sur les lieux des batailles et les localisations castrales, qui relèvent de la tactique militaire. Certes, l'espace frontalier lui-même<sup>2</sup> est un thème à la mode, mais il est beaucoup plus étudié, à la suite des géographes, comme interface que comme lieu spécifique.

Notre réflexion, cherchant à dégager une image concrète de la civilisation frontalière et mobilisant tous les facteurs sociaux et politiques, permet d'enrichir une approche généralement politique et idéologique de la guerre et de la paix ; la modalité spatiale, mieux éclairée par la documentation écrite et matérielle que les phénomènes sociaux et économiques « en frontière », est une voie d'approche indispensable pour appréhender ces derniers.

La restriction de notre étude aux zones de rencontre (Proche-Orient, Péninsule ibérique mais aussi Europe centrale et Maghreb) entre deux grands systèmes socio-culturels implique certaines spécificités, et elle doit être critiquée. Mais il y a un avantage méthodologique majeur à mettre l'accent sur l'organisation matérielle et spatiale dans ces zones, c'est que l'on peut remettre à sa juste place l'idéologie religieuse dans les relations entre chrétiens et musulmans.

Dans les représentations culturelles, la confrontation des systèmes de valeur joue un rôle indéniable, encore qu'une interprétation exclusivement théologique et moralistique – en partie par effet de source – occulte encore trop fortement les légitimations politiques qui sont en jeu dans les écrits des deux camps ; mais l'effet des positions idéologiques des milieux dirigeants sur l'organisation administrative et matérielle des frontières semble pour le moins indirect<sup>3</sup>. Cependant, il y a peut-être dans cette impression un biais historiographique, dans la mesure où il s'agit de deux champs de recherche relativement imperméables (plus que pour les pratiques guerrières, qui relèvent, elles, en partie du comportement individuel). Ainsi, on peut éventuellement mettre en rapport, d'une part la conception arabo-musulmane du monde extérieur au *dar al-islam* (trompeusement qualifié de *dar al-kufr*, zone de l'incroyance, et donc *dar al-gharb*, zone de guerre) comme une zone d'« insoumission », refusant de reconnaître la supériorité naturelle de l'islam, et d'autre part l'incapacité de la plupart des

2. Citons seulement un des ouvrages majeurs dans ce domaine, P. SÉNAC, *La frontière et les hommes (viii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècle). Le peuplement musulman au nord de l'Ebre et les débuts de la conquête aragonaise*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000.

3. Dans les pays musulmans, la sacralisation de la guerre contre les infidèles engendre l'institution particulière du *ribat*, mais l'existence (discutée) de couvents-forteresses frontaliers, concrétisant cette idéologie, ne change pas grand-chose à l'administration du *thaghr*, à la stratégie d'occupation/désertion des frontières ou à la formation de réseaux de fortifications frontalières ; sur ce thème, voir C. PICARD, A. BORRUT, « *Râbata, ribât, râbita* : une institution à reconsidérer », N. PROUTEAU et P. SÉNAC (éd.), *Chrétiens et musulmans en Méditerranée médiévale (viii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècle). Échanges et contacts*, Poitiers, CESC.M, 2003, p. 33-65.

États musulmans à coloniser durablement les zones conquises ou reconquises à l'infidèle à partir du XI<sup>e</sup> siècle : contre des « rebelles », on mène des expéditions punitives et non une conquête – d'autant plus que les infidèles sont nécessaires pour mener le *djihad* frontalier...

Contre la thèse ridicule du « choc des civilisations », largement préparée, il est vrai, par les spéculations des théologiens médiévaux eux-mêmes, il me semble que la particularité des contacts sur une frontière confessionnelle forte est plus culturelle que matérielle ou sociale. La frontière entre royaumes chrétiens et musulmans n'est pas durcie par l'altérité ou l'hostilité des frontaliers eux-mêmes, puisque c'est précisément là que de nombreux phénomènes d'acculturation se déroulent ; c'est plutôt parce que, en dépit des innombrables conflits entre princes limitrophes du même « camp » confessionnel, il se trouve que le bassin méditerranéen oppose bien deux mondes et seulement deux, dans les représentations les plus globales, à partir du XI<sup>e</sup> siècle : cette dualité entre deux systèmes caractérisés par la religion et la langue des élites permet aux zones de contacts, comme l'a bien montré N. Berend<sup>4</sup>, d'être conçues comme les représentants de toute la zone culturelle dont elles constituent le confins. Mais, pour ce faire, il faut que les frontières soient solidement arrimées au « centre » politique dont elles sont censées dépendre.

En outre, il ne faut pas exagérer le poids de ces représentations dans les pratiques sociales et politiques (sans parler des configurations matérielles) aux frontières ; à quelques exceptions près, l'extermination de l'ennemi n'a pas été plus recherchée qu'ailleurs sur ces théâtres d'affrontement, et le fait que la guerre y ait été une forme de contact plus importante s'explique surtout par l'instrumentalisation politique. Si le traitement de l'ennemi s'est éventuellement durci dans les faits à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, c'est autant, du côté chrétien, à cause de la renaissance du concept romain de « guerre mortelle » qu'en raison du fanatisme des idéologues. D'ailleurs, l'impact des spéculations théologiques ou même de leur vulgarisation (sous forme de simples appels au meurtre) sur le comportement des combattants et des colons n'a pas fait l'objet de toute l'attention requise.

S'il faut rechercher une différenciation frontalière plus marquée dans le domaine matériel, on peut penser à l'organisation spatiale, moins dans ses conséquences sur le paysage que par son impact sur l'identité communautaire. L'appropriation d'un espace par un groupe – ce qui est la définition anthropologique du territoire – est compliquée dans les zones frontalières par l'altérité de l'héritage spatial de l'ennemi, pour les zones colonisées à partir du X<sup>e</sup> siècle. Mais, là encore, les études se sont focalisées sur les habitats fortifiés (cf. T. Glick, dans sa synthèse sur le passage

4. N. BEREND, « Défense de la Chrétienté et naissance d'une identité. Hongrie, Pologne et péninsule ibérique au Moyen Âge », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 58/5, 2003, p. 1009-1027.

de la forteresse islamique au château chrétien)<sup>5</sup>, donc sur l'encadrement politique des colons, ce qui conduit à inférer une forte altérité entre les systèmes de peuplement latin et indigène. De fait, si l'on admet que les territoires frontaliers sont des espaces marqués principalement par les relations (conflits et échanges économiques), on peut opposer leur organisation, entre une société chrétienne mobilisée pour la guerre et une société musulmane « organisée pour la paix ». Mais l'espace dépendant des habitats, même en frontière, est essentiellement rural, et l'on peut se demander si les systèmes agricoles des deux civilisations engendrent une organisation spatiale si différente.

En tout cas, comme les frontières entre pays arabo-musulmans et latino-(ou gréco-)chrétiens ne sont manifestement guère plus « sauvages » et invivables que les autres zones limitrophes, on peut y étudier légitimement la territorialisation, en considérant qu'elle constitue un processus lourd et lent, requérant une certaine stabilité.

La propension de tout groupe humain à s'organiser dans l'espace, à quelque échelle que ce soit, implique des relations privilégiées et structurantes avec un morceau d'espace que l'on qualifie de territoire<sup>6</sup>. Les lieux centraux, concentrant les hommes et/ou les activités (parmi lesquelles l'exercice du pouvoir joue un rôle majeur), sont des agents essentiels de polarisation des territoires : le lexique l'exprime bien, qui nomme en général le territoire par le mot définissant le chef-lieu, *polis*, *castrum/kastron*, *civitas*, *hisp*, *madina*, *parrochia*<sup>7</sup>... Il convient de s'interroger sur le degré et les modalités de ce processus de territorialisation dans des zones où les fortifications abondent, mais où règnent l'incertitude politique et l'insécurité.

La territorialisation doit être envisagée à deux échelles, globale<sup>8</sup> et locale. Une frontière politique et même culturelle est toujours l'extrémité d'un ensemble : en ce sens, sa territorialisation consiste en son rattachement et son intégration à cet ensemble, par exemple en lui octroyant le statut

5. T. F. GLICK, *From Muslim Fortress to Christian Castle: Social and Cultural Change in Medieval Spain*, Manchester, University Press, 1995.

6. J'ai développé ailleurs, beaucoup plus longuement, une réflexion sur ces processus, cf S. BOISSELLIER, « Introduction à un programme de recherches sur la territorialité : essai de réflexion globale et éléments d'analyse », S. BOISSELLIER (éd.), *De l'espace aux territoires : la territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge. Actes de la table-ronde des 8-9 juin 2006, CESCUM (Poitiers)*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 5-85.

7. À l'échelle régionale, où les classifications et l'administration concrète imposées par le pouvoir sont le moteur de la territorialisation, les différents mots qualifiant les districts sont distincts du lexique des lieux ponctuels (diocèse, *kura*, *comitatus*...), mais ils sont généralement localisés et spécifiés par le nom propre du chef-lieu : diocèse de Tolède, comté de Tripoli, *kura* de Damas (que les Croisés francisent en *core*)...

8. Je me permets de renvoyer encore, sur ce point précis, à S. BOISSELLIER, « Les 'grands territoires' au Moyen Âge. Introduction », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 21, 2011 (dossier « Les "grands territoires" au Moyen Âge, réalités et représentations [approches historiques, géographiques et littéraires] », dir. S. BOISSELLIER), p. 1-6.

spécifique de « marche » (*limes* romain, *marca* carolingienne, *thagh* arabo-musulman) et plus généralement en établissant des liens solides entre le centre et cette périphérie. Mais il peut arriver que le choix soit fait de détacher complètement la périphérie et d'en faire une entité à part entière : c'est ce que fait le comte de Tripoli en cédant la zone la plus exposée de son État aux Hospitaliers, sorte d'état vassal servant de glacis protecteur.

Sans aller jusqu'à cette radicalité, le statut de marche ou la simple spécificité de fait de zones fortement marquées par le contact avec l'ennemi et par l'éloignement tend à faire de celles-ci des entités propres, y compris dans les activités militaires mêmes : on sait que les garnisons des agglomérations et fortins frontaliers sont parfois exemptes de la participation à l'ost « national », en Péninsule ibérique comme dans le royaume de Jérusalem<sup>9</sup>. La naissance de royaumes indépendants comme la Castille et le Portugal peut s'expliquer par la spécificité politique précoce de ces comtés au sein du royaume asturo-léonais, en tant que marches de celui-ci. C'est en ce sens que le contenu matériel et social de ces régions est le plus complexe : chaque groupe humain présent dans cette zone tend à s'organiser le plus durablement possible dans l'espace (territorialisation locale), mais constitue en même temps l'élément d'un ensemble plus ou moins clairement identifié (la zone frontalière « en profondeur »), ensemble d'autant plus difficile à délimiter que, à un troisième niveau, l'on y passe de « l'arrière » au « front » proprement dit.

Quand la frontière est durable, comme dans l'Orient latin avant Nur al-Din, des différences d'organisation locale peuvent être observables selon la distance par rapport à l'ennemi ; les châteaux les plus proches de l'ennemi sont les plus imposants. Quand la frontière progresse en « front pionnier », comme dans la Péninsule ibérique occidentale des années 1030-1085, 1120-1180 et 1210-1270, c'est la transformation des communautés de frontaliers en simples colons qui est la mieux observable. On en arrive à l'idée que, replacée dans un ensemble territorial, une zone frontalière n'est pas absolue, mais que chaque lieu, en allant depuis le centre vers la périphérie, est *plus ou moins* frontalier, à un moment précis.

En effet, les choses ne sont pas toujours aussi schématiques. Dans une historiographie militaire souvent anachronique, influencée au XX<sup>e</sup> siècle par l'idée de guerre totale, le facteur sécuritaire est manifestement surévalué : dans des lieux apparemment très exposés aux attaques de l'ennemi, les activités économiques permanentes, les unions conjugales (donc les fondations de famille) et les constructions de bâtiments durables quoique sans objectif militaire (églises) ne sont pas rares<sup>10</sup> ; à côté des fortifications

9. M. EHRlich, « L'organisation de l'espace et la hiérarchie des villes dans le royaume latin de Jérusalem », *Cahiers de civilisation médiévale* 51/203, 2008, p. 213-222 (ici p. 220).

10. À l'époque des grandes révoltes contre les émirs de Cordoue, au IX<sup>e</sup> siècle, les populations rurales de la région de Mérida se retrouvent exposées à des attaques de représailles permanentes des troupes fidèles à l'émirat, sans effet définitifs sur leur vie quotidienne : « Ils les laissaient dévaster les campagnes, et, après le départ des troupes, ils s'égaillaient à nouveau dans les districts de

qui focalisent l'attention – et en rapport complexe avec eux –, les lieux de culte jouent un rôle non négligeable pour structurer l'habitat, qui est moins concentré qu'on ne l'estime. Même si la documentation écrite dissimule évidemment une partie des pratiques de la guerre frontalière, il est probable qu'il existe des agréments entre communautés (et même garnisons étatiques?) ennemies proches, dans le cadre du harcèlement que les frontaliers sont censés infliger au territoire ennemi; quand on observe que les expéditions sous contrôle étatique, qui sont le théâtre de positions plus spectaculaires, laissent une place considérable à la négociation<sup>11</sup>, on peut penser que les contacts entre voisins proches et permanents sont conçus pour assurer une sorte de *statu quo*.

Peut-être les littoraux sont-ils les espaces où la territorialisation des frontières est la mieux étudiable. Les rives de la Méditerranée sont hautement frontalières, surtout là où des royaumes chrétiens et musulmans sont proches, comme entre Turcs et Byzantins ou entre les chrétiens ibériques et italiens et le littoral maghrébin (de l'attaque de Mahdiya en 1087 à la prise de Ceuta en 1415). Et cette situation est durable, car la côte, facile à harceler par la mer, est difficile à tenir depuis la mer et change donc rarement de main (sauf quelques enclaves ponctuelles), sauf en dehors d'événements imprévisibles comme la fondation des États latins d'Orient. Si, depuis la conquête arabe, la bipartition entre une rive nord chrétienne et une rive sud musulmane n'a été durablement remise en cause que dans les zones de détroits durant les siècles médiévaux, c'est bien parce que le bassin méditerranéen est suffisamment vaste pour empêcher la constitution d'une thalassocratie s'étendant sur les deux rives. La mer, lieu de rupture de charge majeure, a vocation à constituer une frontière à la fois permanente et « chaude ». Mais cette spécificité pérenne implique des facteurs maritimes, notamment la navigation, qui font des littoraux des frontières pas forcément exemplaires. Cependant, il faut se réjouir que le récent programme de recherches sur le Déroit de Gibraltar aux époques antique et médiévale<sup>12</sup> ait inclus une réflexion quant à sa dimension frontalière, notamment dans le rapport entre réalité matérielle et sociale et représentations culturelles : même si la mer n'y est plus une frontière forte, pour se transformer en gué, l'espace des « Colonnes d'Hercule » reste conçu comme une barrière (plus dans le sens est-ouest, il est vrai, que dans le sens nord-sud).

---

Mérida avec leurs animaux et cultivaient leurs propriétés jusqu'à l'annonce de la *saifa* suivante » (IBN HAYYAN, *Crónica de los emires Albakam I y 'Abdarrabmân II entre los años 796 y 847 [Almuqtabis II-1]*. Traducción, notas e índices de F. Corriente y M. A. Makki, Saragosse, Instituto de Estudios Islámicos y de Oriente Próximo, 2001, p. 299).

11. Un des cas les plus fameux, en Péninsule ibérique, est la guerre menée par Jacques I<sup>er</sup> dans la région de Valence, connue grâce à un récit exceptionnel, l'espèce de chronique autobiographique du roi.
12. *Le déroit de Gibraltar, à la croisée des mers et des continents (époque ancienne et médiévale)*, programme dirigé par la Casa de Velázquez et soutenu par l'ANR, 2010-2014.

Le principal problème est donc de déterminer si la territorialisation n'est possible sur les frontières que pendant les périodes d'immobilité du front militaire ou constitue une propension plus générale, allant dans une certaine mesure contre l'image de fluidité et de mobilité extrême des « sociétés de frontière ». Essayons de détailler quelques-uns des facteurs impliqués.

Tout d'abord, les sources se prêtent mal à un affinement du questionnement. Les données matérielles, qui pèsent de plus en plus dans ce genre d'études, sont d'interprétation malaisée : en dehors des niveaux de destruction, les changements fonctionnels des habitats se lisent difficilement sur le terrain, et les éléments les plus sécuritaires d'une enceinte se dégradent lentement ; les datations archéologiques de ces phénomènes sont très en deçà de l'échelle chronologique décennale qui s'impose<sup>13</sup>. En d'autres termes, les rapports entre formes observables et fonctions sociales (forcément immatérielles) restent encore l'objet des plus grandes incertitudes, malgré une littérature pléthorique sur le sujet ; on arrive au mieux à raisonner sur la logique d'ensemble du système socio-spatial<sup>14</sup>, mais l'analyse monographique achoppe sur cette aporie. C'est devenu un lieu commun de dire que, dans une réflexion sur les rapports entre morphologie et fonctions des bâtiments et habitats, les approches matérielle et textuelle sont complémentaires et peuvent être convergentes, mais il convient de le rabâcher, à cause des réticences épistémologiques excessives de certains<sup>15</sup> et malgré les justes critiques que l'on peut adresser au concept de « fonction », trop mécanique.

Autres sont les problèmes posés par la structure des sources écrites. Leur volume est forcément très faible pour les régions d'insécurité, d'éloignement par rapport aux grands centres et de confusion culturelle : à l'exception des ordres militaires, les meilleurs usagers et gardiens de l'écriture que sont les grandes institutions ecclésiastiques sont rarement à la pointe du combat, et les chartriers éventuellement constitués par les frontaliers dans les périodes de stabilisation sont détruits par l'ennemi lors des grandes fluctuations du front<sup>16</sup>. D'ailleurs, les écrits documentaires, destinés à pérenniser des droits, saisissent très mal les situations fugaces et évolutives des zones frontalières ;

13. Voir P. ARAGUAS, « Le château dans l'Espagne chrétienne autour de l'an mil », P. SÉNAC et T. DESWARTÉ (éd.), *Guerre, pouvoirs et idéologies dans l'Espagne chrétienne aux alentours de l'an mil*, actes du colloque international organisé par le CESC, Poitiers-Angoulême (26, 27 et 28 septembre 2002), Turnhout, Brepols, 2005, p. 67-77, qui insiste particulièrement sur les limites de la datation stylistique par l'archéologie du bâti (p. 71).

14. L'apport des œuvres pionnières réside principalement dans ce domaine (P. TOUBERT, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 1973 et A. BAZZANA, P. CRESSIER, P. GUICHARD, *Les châteaux ruraux d'al Andalus. Histoire et archéologie des husun du Sud-Est de l'Espagne*, Madrid, Casa de Velázquez, 1988).

15. Voir les propos, devenus malheureusement référentiels, de E. ZADORA-RIO, « Le village des historiens et le village des archéologues », E. MORNET (éd.), *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 145-153.

16. C'est le cas aussi bien des archives des États croisés que des archives andalouses – quoique celles-ci posent aussi des problèmes endogènes de tradition documentaire.

l'initiative privée des colons (par exemple les occupations de terres, *aprisiones*), probablement plus importante qu'on ne l'estime, ne suscite en tant que telle aucun écrit (sauf des coutumes, mises par écrit bien plus tard et dénaturées par les juristes), et la prise en main seigneuriale des communautés frontalières – qui s'accompagne de la rédaction de statuts – est souvent tardive. Quant aux chroniques (qui fournissent l'essentiel des sources arabo-musulmanes), focalisées sur les batailles et sur l'action des chefs militaires, elles ne mentionnent qu'incidemment l'organisation frontalière ; à l'exception de l'autobiographie de Jacques I<sup>er</sup> d'Aragon, on ne possède dans notre zone d'étude, en arabe ou en latin (ou en langues vernaculaires), aucune source narrative d'une densité historique égale à l'épopée byzantine de Digénis Akritas<sup>17</sup>.

La territorialisation d'un espace local nécessite, sinon des institutions politiques formalisées, au moins une cohésion sociale minimale au sein des hommes qui l'occupent, des liens économiques entre les habitants (gestion des incultes, pratiques productives en commun et zonage) et la formation d'une identité par rapport (contre?) aux communautés voisines ; la contiguïté entre communautés est indispensable à l'ultime étape de la territorialisation, qui est la fixation de limites locales linéaires et relatives (communes aux deux groupes limitrophes). Ces conditions, qui impliquent stabilité dans l'espace et continuité dans le temps, sont rarement remplies en contexte de guerre : les espaces dont le lieu moteur est une forteresse peuplée principalement de guerriers, avec un espace périphérique surtout consacré à l'élevage, et dont les activités productives dominantes sont « individualistes » (le pillage et le commerce) sont assimilables à un « front pionnier » ; une relation privilégiée, voire exclusive, entre un groupe et un espace peut difficilement se développer en contexte d'extrême mobilité.

On peut alors s'étonner de la précoce délimitation de certains territoires locaux pourtant situés au contact de l'ennemi ; contre l'idée d'imprécision des grandes frontières politiques, on voit que les documents émanant des segments locaux desdites frontières sont, dès les plus anciens, remplis de limites matérialisées sur le terrain ou au moins connues de tous. Bien sûr, la territorialité est un feuilletage complexe de processus spatiaux qui se superposent : certaines délimitations ne concernent pas la juridiction du prince mais encadrent des pratiques locales, comme l'extension des parcours de bétail, ou, sur un plan plus strictement frontalier, une limite à ne pas dépasser dans les *razzias* locales – ce qui signifierait que ce n'est pas une limite de juridiction, mais que le « territoire » englobe des habitats ennemis et constitue une zone de prédation. Dans le même sens, ces activités militaires sont en rapport avec « l'arrière » (l'appui aux offensives territoriales et la défense).

17. *Digénis Akritas, le héros des frontières. Une épopée byzantine : version de Grottaferrata*, trad. C. Jouanno, Turnhout, Brepols, 1998.

À cet égard, une vieille méthode (non spécifique à l'étude des frontières) conserve toute sa capacité heuristique : la toponymie. Faute de sources écrites éclairant directement les processus de territorialisation dans leur phase la plus ancienne, la toponymie médiévale (à utiliser régressivement, à partir des recueils que constituent les cartulaires et surtout les terriers) nous offre un riche matériau : l'existence d'un véritable système toponymique (des noms éclairant des relations fonctionnelles entre les lieux) constitue le principal indice d'une territorialité.

La dimension sociale en amont de la territorialisation doit aussi faire l'objet d'interrogations, même pour les phases les moins bien éclairées, en utilisant des indices indirects<sup>18</sup>. Au sein de chaque groupe local, la cohésion culturelle est-elle forte ? L'onomastique (titres d'églises et anthroponymes) est une voie prometteuse à cet égard<sup>19</sup>. La division sociale permet-elle de constituer une micro-société donc un système relativement autarcique, ou l'uniformité oblige-t-elle à entretenir des liens principalement avec l'extérieur (surtout l'arrière) ? Certes, les communautés frontalières sont par définition formées par immigration ; à cause du poids de la tradition dans les sociétés pré-industrielles, on imagine que des agrégats sociaux récents sont forcément informés et « déracinés », et il a bien été établi que l'installation des colons en frontière constitue souvent un changement de statut personnel ; mais les activités militaires impliquent des solidarités communautaires locales et donc l'assignation de limites spatiales à l'action du groupe : c'est pour cela que les chartes les plus archaïques se soucient autant de définir qui est « citoyen ».

En fait, si les colons sont réellement soumis à une insécurité pouvant provoquer la mobilité de leur implantation, on peut penser que l'image des pionniers du Nouveau Monde, notamment ceux de la frontière nord-américaine du XIX<sup>e</sup> siècle, toujours prêts à abandonner leur habitat et à changer d'activité au cours d'une même existence (le « modèle Maria Chapdelaine »), a trop influencé notre conception<sup>20</sup>. La véritable mobilité est permise surtout aux militaires professionnels, chevaliers nobles ou ordres militaires, qui ont des sources de revenus extérieurs au théâtre des opérations.

18. La tradition de recherches historiques sur les « sociétés de frontière » est bien établie, même si elle a été quelque peu tarie par l'orientation très matérielle du colloque référentiel *Castrum* 4 et surtout par l'approche idéologique (par exemple les travaux de John Tolan) ; si l'on met à part les chantiers archéologiques, encore très actifs (au Caire ou au Maroc, entre autres), les études les plus importantes sur les structures sociales aux frontières sont maintenant surtout individuelles (cf. l'ancienneté relative des importants actes de colloques R. BARTLETT, A. MCKAY [ed.], *Medieval frontier societies*, Oxford, Clarendon Press, 1989 et *Las sociedades de frontera en la España medieval*, Saragosse, Universidad de Zaragoza, 1993).

19. Voir par exemple C. AILLET, « Anthroponymie, migrations, frontières : notes sur la "situation mozarabe" dans le nord-ouest ibérique (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) », *Annales du Midi*, CXX/261, 2008 (n<sup>o</sup> spécial « Minorités religieuses »), p. 5-32.

20. Cette influence, selon les critiques de Josep Torró, se fait fortement sentir dans les travaux de P. Bonnassie, présentant une paysannerie coloniale libérée.

Les soldats-paysans peuvent, certes, participer à l'offensive, surtout quand ils sont cavaliers, mais ils constituent surtout des garnisons cantonnées à la défense; ils sont beaucoup plus paysans que soldats : dans les fronts pionniers ibériques, ils renoncent avec facilité à leurs charges militaires dès que le front s'éloigne. D'ailleurs, les écrits médiévaux qui confortent la représentation de la frontière comme un lieu d'extrême précarité sont élaborés dans une perspective globale, jamais par les frontaliers eux-mêmes, et ils constituent avant tout les fantasmes que le centre projette sur la périphérie.

Est-il utile de rappeler que les fortifications sont au cœur du problème de la territorialisation des frontières, à la fois parce qu'elles sont le repaire des militaires et le cœur de l'organisation politique de l'espace (pas seulement en contexte féodal)? Pour caricaturer, on pourrait dire que le passage de la guerre à la paix équivaut pour les châteaux à passer d'une fonction « stratégique » (à l'échelle d'une principauté) et défensive (à l'échelle locale) à une fonction de domination politique et de structuration administrative (aux deux mêmes échelles ou à seulement l'une d'entre elles, selon les contextes)<sup>21</sup>. Mais il faut nuancer l'interprétation majoritairement « sécuritaire » des grandes frontières, dans lesquelles tout le monde serait uniformément mobilisé pour la guerre (« une société organisée pour la guerre » selon la formule devenue axiomatique d'E. Lourie), et il est donc nécessaire de prêter une grande attention aux formes et à la localisation du conflit à l'échelle locale; les pratiques de la guerre influent fortement sur le mode de structuration des espaces locaux. La fréquence des expéditions, le nombre de guerriers y prenant part, les objectifs modifient l'organisation spatiale aussi bien des assaillants que des défenseurs.

Par ailleurs, la logique de centralité du peuplement castral (une population assez fortement concentrée dans un habitat fortifié, qui sert de refuge), avec une sécurité qui va s'affaiblissant en s'éloignant du *castrum*, est contradictoire avec la relative linéarité exigée par les grandes frontières politiques; autrement dit, la fonction sécuritaire des limites est secondaire pour les territoires locaux, car les compétitions entre communautés locales sont rarement des conflits armés lourds, tandis que les frontières d'États ont une fonction sécuritaire essentielle; or, ces dernières ne sont pas autre chose que la juxtaposition de limites locales, ce qui crée forcément un décalage d'au moins quelques km ou dizaines de km entre la ligne théorique de domination politique et les lieux de défense effective.

Pour conclure que les espaces frontaliers sont castraux (au sens militaire), il faudrait être sûr que les fortifications jouent un rôle principalement

21. S. BOISSELLIER, « Les châteaux de l'Ordre de Santiago en Alentejo, de la guerre à l'administration, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles », I. C. F. FERNANDES (coord.), *Fortificações e território na Península ibérica e no Magreb – Séculos VI a XVI. II simpósio internacional sobre castelos*, Óbidos, 10-13 novembre 2010, Lisbonne, Colibri – Campo arqueológico de Mértola, 2013, vol. II, p. 487-493.

stratégique; or, on manque d'indicateurs morphologiques permettant d'identifier les fonctions des *castra*<sup>22</sup>. Pour chaque lieu occupé par un groupe, il faut donc se demander ce qu'il y a autour, notamment du côté ennemi : les groupes voisins sont-ils proches et belliqueux? existe-t-il des liens organiques entre groupes alliés et ennemis?

La localisation du chef-lieu (centrale ou décentrée) par rapport à son territoire, tel qu'il finira de se constituer plus tard, est un indice du mode de fonctionnement du front. J'ai cru observer, dans le sud du Portugal, que les chefs-lieux castraux des *concelhos* (territoires municipaux) sont très en arrière de la limite méridionale qu'ils finiront par se constituer<sup>23</sup>. À la limite, on peut se demander si, à l'échelle locale, on n'a pas la tentation d'une protection « par le vide » – quoique 20 ou 30 km ne suffisent pas à arrêter des cavaliers bien montés.

L'articulation entre limites politico-administratives locales, forcément linéaires, et frontière de principautés, doit être creusée. Pour avoir déjà proposé quelques réflexions sur les processus de territorialisation de grands espaces<sup>24</sup>, je n'y insisterai pas, rappelant seulement que cette construction est éminemment politique, c'est-à-dire nécessitant la coordination par une volonté unique des processus locaux et leur intégration dans un système qui, quand il est achevé, finit par les oblitérer.

Dans le détail des sources, sur le terrain, même quand le front se stabilise durablement, il est peu probable que l'ensemble des limites locales qui sont au contact de l'ennemi constitue une frontière linéaire à l'échelle d'un royaume<sup>25</sup>; les juridictions locales, notamment féodales et tribales, ne sont pas claires et leur obédience envers le prince est loin d'être uniforme. Par rapport aux centres politiques et culturels d'un royaume donné, l'« organisation » frontalière (c'est-à-dire un phénomène volontariste, mené par des autorités supérieures ou par un accord entre les communautés) est forcément « en profondeur », au moins pour des raisons stratégiques; c'est un ensemble de garnisons dans des fortifications sur une vaste superficie qui permet de protéger le cœur – de le protéger des razzias, sinon des grandes expéditions étatiques, qu'aucun « réseau » castral n'est capable d'endiguer. Par ailleurs, jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, la fidélité politique des communautés frontalières est loin d'être assurée; même en admettant qu'elles dominent des espaces bien territorialisés, leur intégration dans un système spatial global n'est pas nette. C'est à cette échelle des entités politiques supra-locales que jouent l'appartenance ethnique et culturelle et l'intensité de l'intégration économique.

22. Cf. à nouveau P. ARAGUAS, « Le château dans l'Espagne chrétienne autour de l'an mil », *op. cit.*

23. S. BOISSELLIER, *Le peuplement médiéval dans le Sud du Portugal. Constitution et fonctionnement d'un réseau d'habitats et de territoires XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Centro cultural Calouste Gulbenkian, 2003.

24. Voir note 8.

25. La juxtaposition de frontières locales ne peut constituer une « grande » frontière (d'États) que quand les fronts sont moins mouvants qu'avec al-Andalus.

À l'échelle des principautés, la zone de contacts avec l'ennemi tout entière constitue-t-elle une « marche », autrement dit une entité territoriale globale ? La territorialisation d'une frontière peut se réaliser sous forme d'un espace supra-local, autrement dit l'agrégation de territoires locaux au sein d'une entité plus vaste ; elle peut aussi engendrer, à terme, un territoire unique et très vaste. Les deux processus nécessitent la relation de l'ensemble des hommes avec un centre politique commun et une administration d'ensemble ; en revanche, la nécessité de relations multilatérales entre communautés et de leur uniformisation (au moins idéologique et normative) par un sentiment d'appartenance caractérise la première situation.

Autre problème : un ensemble de fortifications locales ne constitue pas forcément un réseau ; par ailleurs, où finirait le réseau proprement frontalier, dans des régions féodales où l'ensemble de l'espace, « arrière » comme front, est polarisé par des châteaux ? Les liens des communautés frontalières locales avec une autorité centrale ne sont pas uniformes, même si les chartes de franchises (souvent tardives par rapport à la phase pionnière), suivant un patron commun, donnent une impression d'uniformité des relations avec le pouvoir.

La territorialisation d'une frontière étatique consiste, à l'échelle supra-locale, en l'établissement de liens entre le centre d'une principauté et ses confins et de relations entre les communautés frontalières appartenant au même « camp » ; un indice important de cette structuration peut être la concentration de fonctions supérieures (commandement militaire, échanges commerciaux) dans certains lieux, autrement dit le caractère urbain de certains habitats frontaliers, généralement fortifiés mais pouvant être de petite taille<sup>26</sup> et parfois même éloignés des grandes voies de communication. C'est la notion de « ville-frontière » qui se dégage – mais qui ne doit pas faire conclure, comme on l'a dit, à une concentration extrême du peuplement dans les marches.

Au-delà d'un bonasse questionnement de détail, une introduction à un travail collectif se doit de proposer des généralisations risquées et des conceptualisations audacieuses, quitte à se voir démentie par les études de détail. Résumons-nous, donc : les zones de frontière entre grands systèmes culturels, en Méditerranée, entre VII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, sont tout à la fois un lieu de rencontre entre deux ambitions politiques, un point d'équilibre entre deux processus de polarisation<sup>27</sup>, une soupape permettant à tout un système social de rester plastique (par la migration à la frontière), mais aussi un

26. Ceci exclut l'explication conjoncturelle selon laquelle des fortifications peuvent augmenter leur population par afflux de réfugiés en cas d'attaque ennemie.

27. Nous entendons par cela l'intégration d'espaces « périphériques » dans un système mù depuis un centre politique lointain.

espace qui a sa propre logique d'organisation sociale et économique et son propre mode de territorialisation. Elles sont voulues (par le centre) comme un obstacle politique et stratégique, mais elles sont des zones de transition progressive sur le plan culturel. D'un point de vue « purement » spatial (*i. e.* dans une optique géostratégique fortement inspirée par la géométrie), ces zones sont incontestablement périphériques ; mais, sur le plan fonctionnel, leur dynamisme les place plutôt au centre du système : elles alimentent l'arrière en richesses (par le butin), elles canalisent les échanges commerciaux<sup>28</sup>, elles transmettent des savoirs complexes et des mots...

Pour finir, il nous reste à remercier les institutions qui ont appuyé l'organisation du colloque dont sont issus ces actes<sup>29</sup> : le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, UMR 7302 de l'université de Poitiers et du CNRS, l'École des hautes études hispaniques et ibériques (Casa de Velázquez, Madrid) – que son directeur des études antiques et médiévales, Daniel Baloup, a représenté scientifiquement et institutionnellement au cours de ce colloque – et le Gabinete de Estudos sobre a Ordem de Santiago (Câmara municipal de Palmela), qui nous a accueilli dans le cadre idyllique de Palmela. Les Presses universitaires de Rennes, en la personne de Pierre Corbel, nous accueillent avec amitié dans une collection excellente et remarquablement bien diffusée.

Malgré le soutien institutionnel, l'organisation d'un colloque international n'est jamais facile ; les participants, venus de diverses régions d'Europe et même des États-Unis, ont adhéré avec beaucoup d'enthousiasme à cette rencontre scientifique et en ont rendu le déroulement à la fois amical et d'un haut niveau intellectuel. Nous espérons que le livre issu de leurs travaux est un juste hommage à leur confiance et à leur amitié.

28. Voir par exemple O. R. CONSTABLE, *Trade and Traders in Muslim Spain: The Commercial Realignment of the Iberian Peninsula 900-1500*, Cambridge University Press, 1994. Pour les États latins d'Orient, on se focalise sur le rôle des ports, mais on oublie que les produits et les hommes doivent traverser préalablement des frontières terrestres pour que les ports puissent concentrer les échanges.

29. Il s'agit de *Les territoires frontaliers entre Chrétienté et Islam, nouvelles approches : la territorialisation, de la guerre à la paix/Os territórios fronteiriços entre a Cristandade e o Islão, novas aproximações : a territorialização, da guerra à paz*, 2-4 juin 2011, Palmela (Portugal), Auditório da Biblioteca Municipal de Palmela, coord. Stéphane Boisselier (université de Poitiers, CESC) et Isabel Cristina Ferreira Fernandes (Gabinete de Estudos sobre a Ordem de Santiago).